

PROCES-VERBAUX

LE MERCREDI 7 JUIN 1989

(Réunion n° 12)

DEMANDE DE RÉPONSE GLOBALE DU GOUVERNEMENT

[Texte]

En conformité du paragraphe 109 du Règlement, votre Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale à ce rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages qui s'appliquent à ce rapport (*fascicules nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 12 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

**Le président,
JOHN REIMER.**